

Si vous avez des difficultés à visualiser cet email, [suivez ce lien](#)

28 FEVRIER 2020



## Informations sur le **CORONAVIRUS (COVID-19)** et rappel des principales recommandations sanitaires

**Pour répondre aux nombreuses demandes d'informations sur le coronavirus (COVID-19), différents dispositifs sont à la disposition de tous. Ces services d'information sont à utiliser à bon escient en fonction de chaque situation.**

**Nous vous invitons à relayer ces informations et recommandations sanitaires vers vos administrés sur tous supports d'information municipaux.**

---

01

**Pour toute information générale, sur le coronavirus (COVID-19) consultez les sources officielles d'information qui sont réactualisées en temps réel :**

**<https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus>**

- Le point sur les mesures gouvernementales et sur la situation actuelle.

PRATIQUE | Sur ce site national, la rubrique « Questions/réponses » (FAQ) répond aux interrogations les plus fréquentes sur le coronavirus COVID-19 et rappelle tous les conseils et recommandations sanitaires à suivre.

<https://solidarites-sante.gouv.fr/coronavirus>

- Des points de situation réguliers.

<https://www.santepubliquefrance.fr/maladies-et-traumatismes/maladies-et-infections-respiratoires/infection-a-coronavirus/articles/infection-au-nouveau-coronavirus-sars-cov-2-covid-19-france-et-mond>

- Le suivi épidémiologique en France et dans le monde.

Ces 3 sites nationaux sont accessibles depuis le site de l'Agence régionale de santé Occitanie : [www.occitanie.ars.sante.fr](http://www.occitanie.ars.sante.fr)


En complément, le ministère des Solidarités et de la Santé a activé une plateforme téléphonique d'information accessible au **0800 130 000** (appel gratuit - 7 jours sur 7 - 24h/24). Cette plateforme permet d'obtenir des informations sur le COVID-19 et des conseils si vous avez voyagé dans une zone où circule le virus ou côtoyé des personnes qui y ont circulé.

**Coronavirus COVID-19**

**Vous avez des questions sur le coronavirus ?**

Plateforme téléphonique d'information :  
**0 800 130 000** (appel gratuit)

**En cas de fièvre, toux, difficultés à respirer, au retour d'une zone touchée par le virus, composez le 15**



Attention, cette plateforme téléphonique n'est pas habilitée à dispenser des conseils médicaux : en cas de signes d'infections respiratoires dans les 14 jours suivant votre retour de Chine (Chine continentale, Hong

Kong, Macao), de Singapour, de Corée du Sud, ou des régions de Lombardie et de Vénétie en Italie, il faut contacter le 15.

Pour être informé en direct, consultez également les comptes Twitter de la Direction Générale de la Santé et du Ministère de la santé :

[@AlerteSanitaire](#) et [@MinSoliSante](#)

---

## 02

### **Rappel des recommandations sanitaires si vous avez voyagé récemment dans une zone où circule le virus ou côtoyé des personnes qui y ont circulé :**

Le ministère des Solidarités et de la Santé rappelle les recommandations suivantes pour les personnes revenant de Chine (Chine continentale, Hong Kong, Macao), de Singapour, de Corée du Sud, ou des régions de Lombardie et de Vénétie en Italie.

Dans les 14 jours suivant le retour :

- Surveillez votre température 2 fois par jour
- Surveillez l'apparition de symptômes d'infection respiratoire (toux, difficultés à respirer...)
- Portez un masque chirurgical lorsque vous êtes en face d'une autre personne et lorsque vous devez sortir
- Lavez-vous les mains régulièrement ou utilisez une solution hydro-alcoolique
- Évitez tout contact avec les personnes fragiles (femmes enceintes, malades chroniques, personnes âgées...)
- Évitez de fréquenter des lieux où se trouvent des personnes fragiles (hôpitaux, maternités, structures d'hébergement pour personnes âgées...)
- Évitez toute sortie non indispensable (grands rassemblements, restaurants, cinéma...)

Travailleurs/étudiants : dans la mesure du possible, privilégiez le télétravail et évitez les contacts proches (réunions, ascenseurs, cantine...)

Les enfants, collégiens, lycéens ne doivent pas être envoyés à la crèche, à l'école, au collège ou au lycée, compte tenu de la difficulté à porter un masque toute la journée.

---

## 03

### **Que faire en cas de signes d'infection respiratoire dans les 14 jours suivant un retour de Chine (Chine continentale, Hong Kong, Macao), de Singapour, de**

## Corée du Sud, ou des régions de Lombardie et de Vénétie en Italie ?

En cas de signes d'infection respiratoire (fièvre ou sensation de fièvre, toux, difficultés à respirer) dans les 14 jours suivant le retour d'une zone où le coronavirus circule, le ministère des Solidarités et de la Santé rappelle les recommandations suivantes :

- Contactez par téléphone le **Samu Centre 15** en faisant état de vos symptômes et de votre séjour récent en Chine (Chine continentale, Hong Kong, Macao), à Singapour, en Corée du Sud, ou dans les régions de Lombardie et de Vénétie en Italie. Ne vous rendez pas directement chez le médecin ni aux urgences de l'hôpital,
- pour éviter toute potentielle contamination.
- Évitez tout contact avec votre entourage.

Une prise en charge adaptée sera mise en place par les autorités sanitaires

A SAVOIR | Pour faire face à de nombreux appels téléphoniques dans les SAMU de la région, l'ARS Occitanie a renforcé les effectifs de permanenciers des centres 15. L'ARS rappelle cependant que les appels aux Samu Centre 15 doivent toujours concerner des situations d'urgence médicale motivées par des symptômes de maladie. Les questions d'information générale sur le coronavirus sont à orienter vers les sites internet et le numéro vert national dédiés à ces réponses.

---

## 04

### Quelles sont les consignes pour les personnes qui partent en voyage ?

Dans un contexte évolutif, les conseils aux voyageurs sont réévalués régulièrement, en fonction de l'évolution de la situation épidémiologique internationale et des recommandations de l'OMS. Ils sont disponibles sur le site Conseil aux voyageurs du Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères.

- Contactez le site : [www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs/](http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs/)



Des interlocuteurs à l'ARS Occitanie  
POUR LES ÉLUS

## **Consignes Stade 2 COVID-19 (29 février)**

### **Passage du stade 1 au stade 2**

Le stade 1 avait pour objet de freiner l'introduction du virus sur le territoire national, le stade 2, déclenché par l'identification de zones (« clusters ») de circulation du virus sur le territoire national, a pour objet de freiner la propagation du virus en France, le stade 3, caractérisé par la circulation du virus sur l'ensemble du territoire (épidémie déclarée), aura pour objet de gérer dans les meilleures conditions les conséquences de l'épidémie.

Toutes les mesures adoptées ce jour ont vocation à être réévaluées en fonction de l'évolution de la situation.

### **Consignes relatives aux voyages**

Le passage du stade 1 au stade 2 justifie :

- l'abandon de la règle du maintien en quatorzaine pour les personnes revenant des zones oranges (maintien en revanche pour les retours de zone rouge). Les personnes revenant des zones oranges sont invitées à ralentir leur vie sociale et à s'auto-surveiller (prise température deux fois par jour). Cette nouvelle mesure entraîne la levée des mesures de quatorzaine qui étaient en cours.
- une consigne d'éviter les voyages hors de l'Union européenne ou dans les zones à risques en Europe (identifiées sur le site du MEAE), sauf nécessité avérée.

### **Consignes relatives aux « clusters » (zones de circulation active du virus)**

Les mesures applicables jusqu'à nouvel ordre au sein des clusters identifiés par les ARS sont :

- annulation de tous les événements publics ;
- fermeture dès lundi 2 mars des établissements scolaires particulièrement touchés, associée à une démarche d'évaluation épidémiologique permettant d'identifier qui tester et de recalibrer si nécessaire les mesures de fermeture dans les jours à venir ;
- incitation aux habitants à recourir au télétravail et à éviter de circuler hors de la zone (et en tout cas de rejoindre des rassemblements publics hors de la zone) ;

A ce stade, deux clusters sont identifiés par les ARS :

- un cluster dans l'Oise (communes particulièrement concernées : Creil, Crépy-en-Valois, Vaumoise, Lamorlaye, Lagny-le-sec). La mesure relative aux annulations d'événements publics s'applique sur l'ensemble du département de l'Oise, les autres mesures s'appliquent dans les 5 communes particulièrement concernées.
- un cluster à La Balme en Haute-Savoie.

### **Consignes relatives aux masques**

- le port des masques filtrants FFP2 est réservé aux seuls personnels soignants pratiquant des soins hospitaliers invasifs (soins intensifs) ;
- le port des masques chirurgicaux (anti-projections) est réservé aux personnes malades, aux praticiens de santé recevant des malades, aux personnes chargées du secours à victimes et des transports sanitaires ;
- le reste de la population ne doit pas porter de masque. Les officines ont été invitées à ne pas diffuser de masques en dehors des cas mentionnés plus haut.

### **Consignes relatives aux évènements et rassemblements publics**

- Annulation de tout évènement public dans les clusters (cf ci-dessus) ;
- Annulation de tout évènement public rassemblant plus de 5000 personnes dans un espace confiné ;
- Décision d'annulation au cas par cas par les préfets en lien avec les maires pour les évènements, y compris en milieu ouvert, rassemblant des populations issues de zones concernées par la circulation du virus et de zones non encore infectées. Centralisation à Paris (ministère de l'intérieur) pour tout évènement réunissant plus de 40 000 participants.

### **Consignes grand public**

- Lavage régulier des mains
- On tousse et on éternue dans son coude
- On utilise des mouchoirs à usage unique
- On ne se sert plus la main
- On appelle le 15 si symptômes
- On reste chez soi si on est malade
- On ne porte pas de masque si on n'est pas malade

### **Organisation gouvernementale**

- Le ministère de la santé, à la tête d'une task force interministérielle, assure la conduite opérationnelle de la crise.